



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2022
COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- **Ressources Humaines :**
 - **Délibération pour les emplois AESH**
- **Comptabilité :**
 - **Décisions modificatives**
- **Théâtre : subvention exceptionnelle**
- **Bâtiments :**
 - **Validation des devis pour le City Stade**

PORTE à CONNAISSANCE :

- **Parole au Maire**
 - Point sur les différents évènements de ces dernières semaines :
 - intempérie (20/06/2022)
 - école
 - COVID

- **Parole aux Adjointes**

- Michel COURADES :

- Avancement travaux voirie
 - Point personnel communal

- Sophie RAYMOND :

- Communication**

- Outil intramuros
 - Travaux de la commission

- Action Sociale - Solidarités / CCAS**

- Suivi des Noustysiens
 - Point d'avancement de l'ABS

- Christine CAPERAA :

- Commissions "Associations" :**

- La Rentrée des associations

- Commissions "Vie du village" :**

- Bilan de l'Été à Nousty
 - Les animations et les projets à venir

- Nicolas KOHUT-SVELKO :

- Informations sur le suivi des travaux suite aux intempéries du 20/06/2022
 - Travaux en interne : aménagement de l'entrée de la mairie.
 - Travaux effectués à l'école maternelle.
 - Travaux extérieurs effectués durant l'été.
 - Programme Terres de jeux 2024.
 - Projet photovoltaïque.
 - Organisation réunion chantier sur l'aménagement de la salle Lafuste.

INFORMATIONS DIVERSES



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2022
COMPTE RENDU

NOTE :

SECRETAIRE DE SEANCE	Céline LUCAS.
ETAIENT PRESENTS	Présents : BORDE-BAYLACQ Claude, CAPERAA Christine, COURADES Michel, KOHUT-SVELKO Nicolas, LASSUS Sophie, MATEO Joëlle, RAMADE Yann, RAYMOND Sophie, LUCAS Céline, TOUSSAINT Mireille ; Conseillers Municipaux.
PROCURATIONS	BAYARD Christophe, procuration à Mireille TOUSSAINT BATARD Estelle, procuration à Sophie LASSUS CAZENAVE Jean-Marc, procuration à Michel COURADES NABARRA-LABARRERE Laurent, procuration à Nicolas KOHUT-SVELKO RICAU Sylvie, procuration à Sophie RAYMOND VERDIER Laurent, procuration à Claude BORDE-BAYLACQ.
ABSENT	CANDORE Bertrand.

-Maison France Service : présentation de cette aide proposée aux habitants avec deux salariés pour répondre aux sollicitations. Trois maisons sur le territoire de la CCNB.

-Orage du 20.06.2022 : le plus dur va arriver avec l'hiver et on risque d'être interpellé par la population donc qu'est-ce qu'on peut faire pour y répondre ? à réfléchir...

-Remorques : elles sont à vider et il faut également rappeler que la déchetterie de Soumoulou est ouverte pour vider les tuiles.

-l'école : les élèves ont pu faire leur rentrée dans les locaux de l'école primaire comme prévu malgré les difficultés. C'est un soulagement, la rentrée s'est bien passée avec quelques points à rediscuter entre le personnel communal et la directrice.

-COVID : surveillance car ce n'est pas fini.

-Nicolas KOHUT-SVELKO :

- Informations sur le suivi des travaux suite aux intempéries du 20/06/2022
- Travaux en interne : aménagement de l'entrée de la mairie.
- Travaux effectués à l'école maternelle.
- Travaux extérieurs effectués durant l'été.
- Programme Terres de jeux 2024.
- Projet photovoltaïque.
- Organisation réunion chantier sur l'aménagement de la salle Lafuste.

-Concernant l'école, il y a eu quelques soucis avec les travaux de désamiantage. En effet, l'entreprise n'a pas respecté les délais, le chantier a dû être arrêté jusqu'aux vacances de Toussaint. De plus, l'entreprise a causé quelques dégâts (portail, bancs ...).



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2022 COMPTE RENDU

- Les travaux de la maison pour tous ont débuté, travaux validés par l'expert. Il y aura un reste à charge pour l'école mais pas pour la Maison pour tous.
- salle des sports et polyvalente : plusieurs entreprises ont fait des devis. Ces derniers sont élevés, c'est pourquoi la commission étudie les différentes solutions.
- rendez-vous cette semaine avec l'inspecteur général de Groupama.
- la société CANCEL a fait un devis également pour le city stade, les travaux peuvent être réalisés rapidement
- la polyvalente : surface de 1000 m² amiantée. Plusieurs devis ont été fait, deux sont intéressants donc il faut étudier plus précisément afin de comparer les avantages et les contraintes de chaque entreprise.
- Sur les autres bâtiments, pas de chiffrage pour l'instant. Des chiffrages seront demandés dans un second temps, début 2023. Un drone a été utilisé afin d'estimer les dégâts sur les bâtiments inaccessibles (offert par l'APGL). On attend le retour des photos et de l'étude.
- L'église : il y a quelques traces de coulées d'eau ; le toit est en ardoise et il faut contacter un couvreur pour étudier la réfection.
- En dehors de l'orage de grêle, des travaux ont été fait sur le toit de la maternelle pour limiter les infiltrations. Un devis est fait pour le cédril (contre le mur côté route de la maternelle) par Gael Sorbet. La commission bâtiment, le conseil ont voté pour, reste la validation d'Estelle Batard.
- Les jeux extérieurs au niveau du city stade, ont été refaits cet été et nettoyés.
- Travaux mairie : les travaux sont en cours, ce n'est pas terminé. Il doit y avoir des ajustements sur l'aménagement et les finitions au retour de congé de Pierrick.
- Projet photovoltaïque : une étude est faite par le SDEPA en revente totale. L'entreprise SOLTEA, elle, est sur l'autoconsommation et la revente. C'est encore à l'étude.
- Projet terre de jeux 2024 : un projet national avec un dossier à déposer avant le 23 septembre 2022 pour obtenir une aide à hauteur de 30 % hors-tax. C'est en cours par la commission bâtiment.

Délibérations :

➤ **Ressources Humaines :**

○ **Délibération pour les emplois AESH**

PROJET DE DELIBERATIONOBJET : Recrutement personnel (AESH) accroissement temporaire d'activités

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création de deux emplois non permanent d'AESH (Assistant d'Education Enfants en Situation de Handicap) à temps non complet pour assurer les missions d'accompagnement d'enfants en situation de handicap, sur le temps périscolaire.

L'emploi serait créé pour la période du 01/09/2022 au 07/07/2023.

La durée hebdomadaire moyenne de travail serait fixée à 3 heure 30 minutes hebdomadaire, pour chaque emploi.

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C, adjoint d'animation.

Les emplois seraient pourvus par le recrutement d'un agent contractuel en application des dispositions de l'article 3.I 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale qui permet le recrutement d'agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale cumulée de 12 mois par période de 18 mois consécutifs.

L'emploi pourrait être doté :

-du traitement afférent à l'indice brut 370, majoré 342.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE *-La création à compter du 01/09/2022, de deux emplois non permanents, à temps non complet de 3 heure 30 minutes hebdomadaire, pour chaque emploi
-Que cet emploi sera doté du traitement afférent à l'indice brut 370, majoré 342*

AUTORISE *Monsieur le Maire à signer les contrats de travail*

ADOpte *L'ensemble des propositions de Monsieur le Maire*

PRÉCISE *Que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.*

→VOTE du Conseil municipal : vote à l'unanimité.



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2022 COMPTE RENDU

➤ **Comptabilité :**

○ **Décisions modificatives**

Suite à des demandes d'écritures de la part de la trésorerie, nous devons prendre des DM (décisions modificatives afin de rectifier des insuffisances de crédits sur le BP 2022.

Il s'agit :

→ **VOTE du Conseil municipal : vote à l'unanimité.**

➤ **Théâtre : subvention exceptionnelle**

Suite au Conseil Municipal du 23 mai 2022, au cours duquel Mme CAPERAA avait fait part de la demande la section théâtre, il convient désormais de délibérer en faveur de la subvention exceptionnelle de 400€ (organisation d'une soirée cabaret).

→ **VOTE du Conseil municipal : vote à l'unanimité.**

➤ **Bâtiments :**

○ **Validation des devis pour le City Stade**

-Devis City Stade : 2 784€ TTC

→ **VOTE du Conseil municipal : vote à l'unanimité.**

-Devis Salle des Sports : 167 574€

→ **VOTE du Conseil municipal : vote à l'unanimité.**

-Devis pour la polyvalente : 146 000€

→ **VOTE du Conseil municipal : vote à l'unanimité.**

PORTE à CONNAISSANCE :

➤ **Parole aux Adjoints**

-Michel COURADES :

-Avancement travaux voirie

-Point personnel communal

-Les travaux de voirie se sont terminés aujourd'hui. L'APGL contrôle les travaux.

-Une plainte auprès de la mairie a été déposée. Une réunion est prévue le 9 septembre, en mairie, avec les riverains pour répondre à cette plainte et à la pétition.



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2022
COMPTE RENDU

-Ressources Humaines : 2 agents étaient absents cette semaine.

-Sophie RAYMOND :

Communication

- Outil intramuros
- Travaux de la commission

Action Sociale - Solidarités / CCAS

- Suivi des Noustysiens
- Point d'avancement de l'ABS

-Nombres d'abonnés supplémentaires :

- 20 abonnés de plus sur le compte Facebook.
- 6 de plus sur Instagram
- 81 de plus sur Intra Muros
- 7 associations se sont abonnés + des commerces.

-Par rapport au CCAS suite aux intempéries, des familles sont à reloger.

-Des ateliers sont à venir (Bien Etre).

-Reprise du bus vers Soumoulou.

-Christine CAPERAA :

Commissions "Associations" :

- La Rentrée des associations

Commissions "Vie du village" :

- Bilan de l'Été à Nousty
- Les animations et les projets à venir

-C'est la reprise pour les associations. La seule difficulté est pour la Zumba car la polyvalente est impraticable. Lucgarier va les accueillir.

-Le PNS s'organise comme il peut pour placer tous les créneaux.

-Animation gratuite par la section théâtre le 23/09/2022 pour trouver de nouveaux adhérents.

-L'ACLAN prévoit une soirée en octobre et en novembre.

-Pédales du dimanche : trail 6 novembre 2022.

-Yi Pene : loto en décembre et drive en octobre.

Vie du village :

-repas des producteurs : annulé.

-1/2 journée festive et cinéma : tout s'est bien passé, mais moins de monde.

-soirées sportive : plus de monde.

-fêtes du village : le dimanche midi, pas de buvette.



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2022
COMPTE RENDU

A venir :

- 24/09 : concours de pâtisserie
- 19/11 : inauguration Verger des enfants
- Octobre Rose : parapluie + 2 animations
- 18/11 : boîte aux lettres du Père Noël
- 18/12 : Marché de Noël
- Sentier pédestre en cours.